



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Football

Question écrite n° 65594

Texte de la question

M Leonce Deprez appelle l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur les préoccupations des ligues régionales du football amateur et singulièrement sur celles de la ligue du Nord - Pas-de-Calais. Avec 130 000 licenciés et la plus forte progression de France (+ 5 837 licenciés), la ligue du Nord - Pas-de-Calais développe une politique sportive digne d'intérêt. Or il apparaît que la faiblesse du budget des sports (0,22 p 100) ne correspond pas aux besoins exprimés et ne saurait suffire à assurer le maintien et encore moins le développement du sport amateur dans cette discipline. Il lui demande donc de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle tendant à doter les ligues régionales du football amateur des moyens nécessaires à leur action.

Texte de la réponse

Reponse. - Le budget voté en 1993 pour le ministère de la jeunesse et des sports dépasse pour la première fois les 3 milliards de francs. Il représente 0,225 p 100 du budget de l'Etat et s'est accru de 20 p 100 en 2 ans. De plus, le fonds national pour le développement du sport (FNDS) voit ses ressources augmenter et mieux garanties grâce à un élargissement de l'assiette de prélèvements : ainsi le FNDS atteindra 850 MF en 1993 contre 830 MF en 1992. L'ensemble du mouvement sportif bénéficiera de ces ressources pour le financement de ses actions. Les priorités définies en 1992 sont maintenues, tant pour le développement du sport de haut niveau avec la préparation des échéances olympiques de 1994 et 1996 que pour le développement de la pratique sportive par le plus grand nombre et l'insertion des jeunes par le sport. En application de la charte de déconcentration, il appartient aux ligues régionales de football de prendre l'attache des directions régionales de la jeunesse et des sports et des commissions régionales du FNDS pour leur exposer leurs politiques sportives et obtenir des financements.

Données clés

Auteur : [M. Deprez L•once](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65594

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5714